

Avis aux auteurs

Thématique

Archivaria se consacre à la recherche scientifique sur l'archivistique au Canada et au niveau international. La revue accepte des articles et des textes qui explorent l'histoire, la nature et la théorie des archives ou encore l'utilisation des archives; elle vise à devenir un outil de communication entre les archivistes et un pont entre les archivistes et les usagers des archives. Un examen des anciens numéros de la revue montre l'étendue des sujets possibles reliés aux archives : les divers médias, leur évolution et leurs caractéristiques; les problèmes théoriques et les solutions pratiques; les nouveaux champs d'études historiques et ceux des disciplines connexes ainsi que les nouveaux types de documents qui sont utilisés par les usagers; les nouveaux développements technologiques; les préoccupations légales et éthiques; l'histoire des archives, des archivistes et des courants en archivistique; l'analyse des pratiques de la gestion des documents dans le temps et l'espace; le lien entre les archivistes et les autres professionnels de la gestion de l'information; et beaucoup plus.

Sections

Divisée en plusieurs sections, la revue *Archivaria* peut accepter plusieurs types de textes de différentes longueurs :

- *Letters to the Editor* (Lettres au rédacteur) : courtes réactions à des textes déjà parus, ainsi que communication de nouvelles informations, corrections, critiques, etc.
- *Articles* : études théoriques ou scientifiques basées sur des recherches ou des réflexions approfondies.
- *Studies in Documents* (Études de documents) : articles sur des documents d'archives ou sur des ensembles de documents, que ce soit leur origine (contexte de création), leur fonction (originale, subséquente et actuelle), leur structure, leur évolution et leur contenu.

- *Counterpoint* (Contrepoint) : textes d'argumentation servant de répliques aux textes qui sont déjà parus dans *Archivaria*, ainsi que ballons d'essai.
- *Communications* : articles qui décrivent des développements ou des événements dans la communauté archivistique canadienne et internationale, de l'information technique ou des descriptions de procédures ou pratiques susceptibles d'intéresser les lecteurs de la revue (ces textes excluent les notes brèves sur ces sujets et bien d'autres qui paraissent dans le *Bulletin* de l'ACA).
- *Book Reviews and Notices* (Compte rendus de livres et notices) : évaluations critiques de livres et d'autres publications qui contribuent à l'exploration des thèmes que la revue se propose d'explorer.
- *Exhibition Reviews* (Compte rendus d'expositions) : essais critiques qui évaluent le but, les thèmes, la préparation, la présentation et le potentiel éducatif des expositions de documents d'archives. L'accent devrait être placé sur l'analyse des questions archivistiques et historiques suscitées par une exposition et ses textes publiés, en se servant d'exemples de l'exposition pour illustrer l'évaluation critique qu'en a fait l'auteur.
- *Obituaries* (Nécrologies) : brèves pièces biographiques commémorant les personnes qui ont contribué de façon significative à la communauté archivistique canadienne.

Manuscrits

Les auteurs sont invités à soumettre leurs manuscrits dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada (français et anglais). Une copie du texte tapé à double-interligne (avec les notes en bas de page aussi à double-interligne) doit être soumise. Les textes soumis en français à *Archivaria* doivent suivre les règles de présentation du *Guide du rédacteur* publié par le Bureau de la traduction (Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 3^e impression, 2001). Les auteurs auront intérêt à consulter le chapitre 12 de cet ouvrage consacré à l'établissement des notices bibliographiques. Pour les textes soumis en anglais, voir la section *Advice to Authors of Submissions* présentée plus haut.

Les éditeurs encouragent la soumission de manuscrits en format électronique, préférablement en MS Word, Rich Text Format (RTF) ou WordPerfect. L'échéance pour soumettre les manuscrits est la fin octobre pour le numéro du printemps et le début juin pour le numéro de l'automne; veuillez consulter le rédacteur de langue française pour de plus amples détails. Tous les manuscrits reçus, incluant ceux des sections *Studies in Documents* (Études de documents) et *Counterpoint* (Contrepoint), sont évalués par des lecteurs qualifiés dans un processus de révision par les pairs, et tout changement éditorial considérable devra être approuvé par les auteurs avant la publication. On demandera aux auteurs des manuscrits retenus de signer une entente qui stipule que « le texte

soumis pour publication dans *Archivaria*, sous format papier et numérique, incluant les reproductions d'autres œuvres (photographies, cartes, etc.), n'enfreint aucun droit d'auteur existant ». On demandera aussi aux auteurs de fournir toute information liée aux licences, aux permissions et aux autres droits associés à l'utilisation de matériel qu'ils/elles n'ont pas créé – en particulier aux images – sinon *Archivaria* pourrait ne pas les utiliser dans les versions imprimées et électroniques de la revue.

En soumettant un manuscrit pour la considération de la revue, les auteurs sont priés de fournir aussi un sommaire d'un paragraphe ainsi qu'une courte notice biographique qui paraîtra dans la section *Our Contributors* (Nos collaborateurs) si le manuscrit est accepté par la revue. La notice devrait être d'une longueur d'environ cinq à dix lignes, et elle devrait inclure les informations suivantes : poste actuel et ceux détenus par le passé dans le domaine archivistique; parcours académique (diplômes et institutions, ainsi que champ de spécialisation); travail dans le domaine archivistique (comités, travail de rédaction); et publications principales. Veuillez consulter les numéros antérieurs de la revue pour trouver des modèles de ces notices biographiques. On demande aux auteurs de soumettre la notice biographique et le sommaire au même moment que leur manuscrit.

Longueur des manuscrits

Chaque manuscrit soumis à la revue *Archivaria* est jugé au cas par cas par le comité de rédaction et par un processus d'évaluation par les pairs. Bien que ce ne soit pas notre pratique d'imposer des limites à la longueur des manuscrits, on tient à informer les auteurs qu'un texte de 10 000 à 12 000 mots est la longueur maximale typique d'un article. Pour les textes plus courts, comme ceux que l'on trouve dans les sections *Studies in Documents* (Études de documents) ou *Communications*, la longueur maximale devrait se situer entre 4 000 et 4 500 mots. Les sommaires qui accompagnent les manuscrits devraient s'en tenir à environ 150 à 200 mots, alors que les notices biographiques ne devraient pas dépasser 250 mots.

Images

Archivaria accepte le format JPEG, 300 dpi ou une étendue de 1 800 x 1 500 pixels avec un poids de fichier entre 500 et 700 KB (si l'on se sert d'Adobe Photoshop, une image de 1 800 x 1 500 pixels sauvegardée avec une compression JPEG moyenne devrait créer un fichier ayant un poids d'environ 500 KB). Les images numériques devraient être soumises au même moment que le manuscrit, sur un CD-ROM plutôt qu'en pièce jointe à un courriel; le titre du document devrait inclure le format (ex : titre-du-dossier.jpg). On devrait identifier clairement les disques en incluant les informations suivantes : nom de

l'auteur; titre de l'article; images contenues sur le disque; et le matériel informatique utilisé (PC ou Macintosh). Veuillez fournir à *Archivaria* une liste imprimée contenant toutes les images.

Veuillez noter qu'*Archivaria* ne peut fournir aucun financement aux auteurs pour défrayer les coûts associés à la reproduction ou à la cession des droits d'auteurs.

Traitement et style d'écriture

L'objectif de la revue *Archivaria* est d'instruire, d'explorer et de stimuler par l'échange d'idées et d'informations avec ses lecteurs. La clarté et la concision des idées sont des critères sur lesquels les évaluateurs de la revue s'appuient pour décider de la publication d'un manuscrit.

Un texte simple et clair favorise l'échange d'idées. En effet, plus les idées sont abstraites et complexes, plus le besoin d'une écriture claire et précise est grand. Les acronymes devraient être utilisés de façon limitée, les expressions techniques définies en termes simples et le jargon évité dans la mesure du possible. Les auteurs devront également éviter les préjugés concernant les races, les genres, l'orientation sexuelle, etc.

Les auteurs intéressés aux questions de style d'écriture et d'exactitude de la langue ont accès à un grand nombre d'ouvrages. Pour les textes rédigés en français, les rédacteurs recommandent fortement l'ouvrage de Noëlle Guilloton et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français au bureau* (Québec, Publications Québec, Office de la langue française, 6^e édition, 2005). Pour l'exactitude de l'orthographe, les éditions les plus récentes des dictionnaires *Larousse* et *Robert* nous servent de référence. Pour contourner les difficultés grammaticales et d'usage, nous suggérons le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* de Marie-Éva de Villers (Montréal, Québec/Amérique, 4^e édition, 2003). Ce dernier ouvrage est particulièrement utile en ce qui a trait aux canadianismes et anglicismes. En matière de féminisation de la langue, voir *Au féminin : guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (Québec, Publications Québec, Office de la langue française, 1991).

Les manuscrits, ainsi que toute demande concernant les projets de publication ou les politiques du comité de rédaction, devront être adressés à Marcel Barriault, rédacteur de langue française, *Archivaria*, Association of Canadian Archivists, C.P. 2596, Station D, Ottawa (Ontario), K1P 5W6; téléphone : (819) 934-7358 (courriel : marcel.barriault@lac-bac.gc.ca); ou à Catherine A. Bailey, General Editor, *Archivaria*, Association of Canadian Archivists, C.P. 2596, Station D, Ottawa (Ontario), K1P 5W6; téléphone (819) 934-7332 (courriel : catherine.bailey@lac-bac.gc.ca).